

(1) *Décret d'érèction de la communauté des Filles de Saint-Joseph, ibid.*

de Saint-Joseph, au mois d'octobre de l'année suivante (1).

X.
M. de La Dauversière, de l'avis du P. Chauveau, se rend à Paris pour essayer de donner commencement à l'œuvre de Montréal.

Mais, avant cette approbation, et dès que M^{lle} de La Ferre et ses compagnes eurent été agréées par la ville de la Flèche pour la conduite de l'Hôtel-Dieu, M. de La Dauversière s'employa plus efficacement que jamais à accomplir les ordres que DIEU lui avait donnés touchant l'établissement d'une colonie française dans l'île de Montréal. Ses directeurs, comme on l'a

(2) *Mémoires de M. de La Dauversière sur son père.*

dit, n'avaient pas d'abord approuvé ce dessein (2), qui, en effet, semblait devoir être traité de pieuse

(3) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, in-12, p. 33.*

chimère (3). Bientôt ils furent frappés eux-mêmes de tout ce que M. de La Dauversière leur rapportait sur ce sujet, et notamment sur la situation de l'île de Montréal, qu'il connaissait beaucoup mieux que ne pouvaient le faire ceux qui avaient voyagé dans ce pays. Il n'en dépeignait pas seulement l'extérieur, c'est-à-dire toutes les côtes, avec une exacte vérité, mais encore l'intérieur, la qualité du terrain, et même la largeur inégale de l'île dans ses divers points. Enfin, un jour étant allé trouver le Père Chauveau, recteur du collège de la Flèche, son directeur, et lui ayant parlé du projet d'établir une colonie dans cette île comme d'une œuvre à laquelle il lui semblait que DIEU voulait absolument qu'il s'employât tout entier, il pria ce religieux de lui dire nettement s'il jugeait